

MASSIEU

Le petit **Massiotin** bulletin municipal



Les vœux du maire le 19 janvier à Massieu | page 2



PAGE 6 Rétrospective : les moments forts de 2024



PAGE 9 Ilona Detroyat, une miss à Massieu



PAGE 10 Massieu Ski Club : une nouvelle saison commence



PAGE 11 Le Club de l'Amitié invite petits et grands à jouer ensemble

Numéro **67**

JANVIER 2025



<https://www.facebook.com/mairie.massieu>



www.massieu38.fr



MASSIEU



Le mot du maire

Chères Massieutines, chers Massieutins,

Alors que 2024 s'achève, je tiens à revenir sur les défis, les réalisations et les avancées qui ont marqué une première année complète en responsabilité de maire.

L'administration d'une commune est un défi complexe, régie par une vingtaine de codes juridiques qui encadrent chacune des décisions, qu'elles émanent du Conseil municipal ou du maire. Ces codes déterminent les compétences obligatoires que la mairie doit assurer : gestion de l'urbanisme, des finances, de l'état civil, organisation de la vie scolaire, maintien de la sécurité publique, entretien des biens communs, et bien d'autres encore.



Norbert BOUILHOL

Maire de Massieu

Fragilisé par des changements au sein de l'équipe des agents et des élus en 2023, j'ai défini, dès le début de 2024, une priorité majeure : structurer, former et outiller nos équipes – administratives, techniques ou périscolaires – afin de consolider ces compétences régaliennes et de répondre efficacement à vos besoins.

2024 fut aussi une année riche en **rencontres** et en **événements**. Grâce à l'énergie de vos élus, des associations et de nombreux bénévoles, nous avons pu vivre et tisser des liens de connaissance et de solidarité entre les habitants. Ces temps de rencontre sont essentiels même si, toujours au regard nos obligations légales, ils sont dits « discrétionnaires », c'est-à-dire issus d'une volonté politique locale.

Même si les réformes nationales réduisent les ressources financières des petites communes rurales, Massieu continue de faire preuve d'une extraordinaire résilience. Nous honorons nos engagements de services régaliens, valorisons nos biens communs et cultivons avec peu de moyens et beaucoup de bonnes volontés ce qui constitue notre véritable richesse : le **«bien vivre ensemble»**.

Ce dynamisme repose sur l'implication de tous les acteurs : nos élus, nos agents municipaux, nos associations, nos bénévoles, notre école et nos partenaires. Ensemble, nous faisons vivre Massieu et je suis convaincu que tant que cette mobilisation perdurera, notre commune continuera de prospérer.

Je vous remercie pour la confiance que vous me témoignez régulièrement lors de nos échanges et vous invite à poursuivre cet engagement collectif qui nous unit.

Je vous adresse à toutes et à tous mes meilleurs vœux pour une année 2025 épanouissante, placée sous le signe de la santé et de nos liens humains si précieux.

Bien à vous,

Votre maire.

Informations municipales

- Bilan des travaux et investissements 2024..... 4
- Rétrospective : les moments forts de 2024 6
- Projets 2025 7
- Une gestion responsable pour préserver les finances 8

Vivre à Massieu

- Les obligations des propriétaires face aux aléas climatiques 8
- Empruntez un broyeur professionnel pour votre jardin 9
- Ilona Detroyat, 2^e dauphine de Miss Élégance Rhône-Alpes 2024... 9
- Commémoration du 11 Novembre 2024 10

La vie de nos associations

- Massieu Ski Club : une nouvelle saison commence..... 10
- Les rendez-vous du Sou des Écoles 10
- Le Rugby club des guenilles organise leur matinée trips 11
- Le Baratin a besoin de vous 11
- Rencontre parents/enfants au Rugby Massieu XV 11
- Le Club de l'Amitié invite petits et grands à jouer ensemble 11

Près de chez vous

- Espace France Services de la Valdaine..... 12
- Vous recherchez un logement locatif sur le Pays Voironnais 12
- L'entretien des cours d'eau 12

Zoom sur

- La mairie, un tiers de confiance 13

Agenda

- Agenda 14

Etat civil

- Naissances, mariages & décès..... 15

Rappel

- Chenilles processionnaires..... 15
- Lutte contre le frelon asiatique en Valdaine..... 16
- Abonnement à la newsletter..... 16
- Informations pratiques..... 16

Informations municipales

↘ Bilan des travaux et investissements 2024

Grâce au soutien du Pays Voironnais, la commune a investi dans un nouveau **camion** pour optimiser l'entretien de notre territoire, qui s'étend sur 10 km², et pour améliorer les interventions des services techniques sur nos 18 km de voies communales.



Pour offrir des conditions de travail modernes et adaptées, des **bureaux réglables et des chaises** ont été achetés pour les élèves des classes de cours préparatoire et élémentaires. Ce mobilier ergonomique facilite également l'entretien.



La **sécurité des abords de l'école** a été renforcée avec de nouveaux aménagements : un marquage de vigilance limite la vitesse à 30 km/h et un cheminement piéton a été créé pour sécuriser le trajet des enfants entre l'école et la salle polyvalente, où se tiennent les repas de cantine.



Suite à la réussite de la journée «Tous à l'école en vélo», la commune a installé des **arceaux à vélos**. Cette initiative vise à encourager les mobilités douces et écologiques chez les élèves et les habitants.



Le **terrain de rugby** était depuis fort longtemps dégradé par les taupinières, la mairie a sécurisé la pratique des joueurs de ballon ovale en effectuant un carottage, un épannage de sable, un regarnissage et une fertilisation, offrant désormais des conditions optimales de jeu.



La modernisation des équipements a également été au cœur des priorités : les **luminaires de l'Orangerie, de l'école et de la Mairie ont été remplacés par des modèles LED**, plus économiques et respectueux de l'environnement, pour mettre en conformité les éclairages de la commune. Les poteaux incendie ont été remis en état, assurant ainsi leur bon fonctionnement en cas d'urgence.

Enfin, dans le cadre de la rénovation des logements communaux, les fenêtres de l'ancienne agence postale ont été changées pour une meilleure isolation thermique.



L'église de Massieu a bénéficié de travaux essentiels. La **toiture** a été rénovée pour protéger ce patrimoine historique. La **porte latérale** a été restaurée. Un **quart de tour de la cloche** a été réalisé pour assurer son bon fonctionnement.



Le **cimetière** a fait l'objet de plusieurs aménagements. Les allées ont été goudronnées afin d'en faciliter l'accès, notamment pour les personnes à mobilité réduite. Un **recensement des concessions abandonnées** a également été effectué, dans une démarche de meilleure gestion de cet espace essentiel au respect des défunts. Les monuments communaux, tels que les croix et les monuments aux morts ont été soigneusement nettoyés afin de préserver leur état et leur valeur historique.



Pour prévenir les inondations, les **fossés ont été curés** et les voies d'eau menant à l'Ainan dégagées. Ces travaux participent à la gestion durable de l'environnement en garantissant un écoulement fluide des eaux pluviales.



Enfin, En 2024, la commune a également mené à bien le **recensement** de la population, une démarche importante pour adapter les politiques locales aux besoins des habitants.

Grâce à ces nombreux travaux et investissements, la commune de Massieu poursuit son engagement à améliorer la qualité de vie de ses habitants, tout en préservant et modernisant ses infrastructures.

Rétrospective : les moments forts de 2024

Le 19 janvier dernier, lors de la cérémonie des vœux 2025 organisée à la salle polyvalente de la Murgière, Monsieur le Maire a introduit une tradition anglo-saxonne en présentant sa «Christmas Letter». Ce format original permet de revenir sur les événements marquants de l'année écoulée. Voici ce qui a rythmé 2024 à Massieu.

L'année a été riche en moments de fierté et de convivialité. Parmi les événements majeurs, le **Trophée Régional des Jeunes Cyclistes** a mis à l'honneur de jeunes sportifs et à réuni une quarantaine de bénévoles Massieutins.



Le CCAS a également été à l'origine de nombreuses initiatives. La **Fête des Saveurs** a mis en avant des producteurs et artisans régionaux.



Le **Week-end Défi Jeunes** a offert aux jeunes une belle opportunité d'explorer et de se dépasser en mettant de côté leur téléphone pendant tout le week-end.



Enfin, fidèle à ses traditions, le CCAS a aussi organisé la **distribution de colis aux aînés** ainsi que le **repas de Noël**, des rendez-vous chaleureux et très attendus.



Du côté de la **commission proximité**, la programmation culturelle a été particulièrement variée. Une **pièce de théâtre**, un **spectacle de magie** et une **représentation originale** mêlant mathématiques et humour ont ravi les spectateurs.



Les enfants de l'école ont vécu une année riche en découvertes et en créativité. Le **repas de Noël** a ajouté une touche festive à leur quotidien, tandis que les **ateliers partagés**, comme la peinture, le bricolage ou le jardinage, ont encouragé leur épanouissement.





La **chorale des enfants**, qui a enchanté l'église de leurs voix, restera également un souvenir mémorable. Enfin, pendant une semaine en novembre, la commune a eu le plaisir d'accueillir une résidence d'artistes. Les artistes ont eu l'opportunité d'interagir avec les enfants pendant la pause déjeuner, partageant avec eux leur métier et leur montrant les différentes étapes de la création d'un spectacle. À la fin de la semaine, une représentation leur a été dédiée.

La **journée vélo**, en présence de Soren Bruyère Joumard, champion de France de cyclo-cross 2024, a marqué les esprits : les enfants ont appris à se déplacer en toute sécurité tout en découvrant les joies de ce sport.



Les associations locales ont rythmé l'année avec des événements festifs et conviviaux. Des repas variés, tels que **tripes, paella, pot-au-feu ou chili con carne**, ont rassemblé les habitants. À cela se sont ajoutées des animations comme la **kermesse** et la **fête des voisins**, témoignant de l'engagement et du dynamisme associatif. Ces nombreux événements reflètent le dynamisme et la richesse de la vie à Massieu. Merci à tous les acteurs qui font vivre notre commune.

En 2025, des projets pour améliorer la qualité de vie et valoriser le patrimoine

Les **chemins ruraux** de la commune vont faire l'objet d'une requalification afin d'en améliorer l'accessibilité et de répondre aux besoins des usagers tout en valorisant le patrimoine rural.

Dans le cadre du **Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée (PDIPR)**, un chemin de randonnée sera balisé pour relier Massieu à Saint-Nicolas-de-Macherin.



Pour le secteur de la Chaboudière, une **réunion publique** sera organisée le 31 janvier dans le cadre de l'Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP). L'objectif est de présenter les aménagements qui répondent aux enjeux locaux et aux besoins de la commune.

Les **routes communales** les plus dégradées telles que le Grand bois, la Mérie, la Davière et le Cuchet feront l'objet d'un programme de rénovation, apportant des améliorations pour la sécurité et le confort des déplacements.



Un budget de 30 000 €, financé à 50 % par le Pays Voironnais, permettra l'aménagement d'espaces de jeux dans la **cour de l'école**. Ce projet inclut un bac à sable, une cabane et des ponts ludiques. Ce bel aménagement est rendu possible grâce au don généreux d'une personne très discrète, qui nous a quittés cette année, et qui souhaitait soutenir l'école qu'elle avait fréquentée dans son enfance.

Pour moderniser les **logements communaux**, des travaux de rénovation vont être entrepris, avec une priorité donnée à l'amélioration de l'isolation thermique. Ces initiatives contribuent à réduire les consommations énergétiques et à améliorer le confort des occupants.



La commune va signer un contrat avec la **Ligue de Protection des Oiseaux (LPO)** pour s'engager activement en faveur de la biodiversité. Ce partenariat prévoit des actions concrètes pour protéger les espèces locales et leurs habitats. Les 27 et 28 juin prochains, la commune de Massieu aura le plaisir d'accueillir le festival «**Fête comme chez vous**». À cette occasion, six artistes viendront partager des œuvres éphémères, mêlant écriture et improvisation.

Vivre à Massieu

Les obligations des propriétaires face aux aléas climatiques : tous concernés !

Face à l'augmentation des aléas climatiques et au risque croissant de feux de forêts, le gouvernement lance une campagne nationale de sensibilisation sur les obligations légales de débroussaillage.

Cette initiative, coordonnée par les ministères de l'Intérieur, de la Transition écologique et de l'Agriculture, s'adresse particulièrement aux habitants des zones exposées.

Le débroussaillage : une mesure essentielle pour la sécurité de tous

Les étés passés ont été marqués par des feux d'une ampleur inédite en Europe et en France, comme en 2022, où des forêts

Une gestion responsable pour préserver les finances communales

Grâce à des recherches de subventions efficaces et une gestion budgétaire rigoureuse, la municipalité a su préserver sa santé financière. L'excédent de fonctionnement, notre réserve financière, est passé de 284 225 € en 2024 à 276 729 € en 2025, malgré le remboursement de 48 000 € d'emprunts précédents destinés à financer la salle des fêtes et des investissements de près de 100 000 €.

Ces résultats ont été possibles grâce au soutien du Pays Voironnais et du Département, dont les subventions ont permis de limiter l'impact sur le budget communal. Nous remercions nos partenaires institutionnels et restons mobilisés pour répondre aux besoins de la commune tout en maintenant un équilibre financier responsable.

Le budget 2025 sera voté prochainement et son détail sera publié dans notre prochain bulletin.

entières ont été ravagées. Près de 90 % des maisons détruites étaient situées sur des terrains insuffisamment ou non débroussaillés. Ces données illustrent l'importance de cette précaution : le débroussaillage agit comme une « ceinture de sécurité » qui protège vos biens, vos proches et votre environnement.

Quand et comment débroussailler ?

En automne et hiver, les végétaux ont perdu leurs feuilles, rendant les interventions plus efficaces et limitant les déchets à traiter.

Voici les neuf actions essentielles pour un débroussaillage efficace :

- 1. Couper la végétation buissonnante** pour limiter la propagation du feu.
- 2. Tailler les branches en contact avec votre maison** et couper les arbres trop proches ou non conformes.
- 3. Élaguer les arbres conservés** pour réduire les risques.
- 4. Supprimer les arbustes situés sous les arbres** pour éviter la formation de ponts de feu.
- 5. Éloigner les végétaux proches des constructions**, en évitant l'utilisation de paillage végétal.
- 6. Réduire la largeur et la longueur des haies**, et les maintenir à distance des bâtiments.
- 7. Nettoyer les gouttières** pour enlever feuilles et aiguilles de pin.
- 8. Stocker le bois et autres matériaux combustibles loin des bâtiments.**
- 9. Éliminer les résidus végétaux** en les apportant en déchetterie.

Une responsabilité partagée

En appliquant ces mesures, vous contribuez à renforcer la sécurité collective et à préserver la biodiversité. Rappelons que ces obligations légales ne concernent pas seulement les propriétaires en zone à risque, mais aussi les communes, qui doivent s'assurer du respect de ces règles sur leur territoire.

Pour plus d'informations ou des conseils pratiques, contactez la mairie de Mas-

sieu ou consultez les ressources en ligne du ministère de la Transition écologique.

Ensemble, soyons acteurs de la prévention et préparons-nous face aux aléas climatiques.

➡ **Empruntez un broyeur professionnel pour votre jardin !**



Pendant les vacances de Noël, les agents techniques de la commune ont proposé une démonstration de broyage des sapins. Saviez-vous qu'il est possible de réserver gratuitement le broyeur pour une utilisation personnelle ?

En partenariat avec le Pays Voironnais, la mairie vous propose le prêt d'un broyeur de végétaux. Ce service est ouvert à tous les particuliers de la commune. Qu'il s'agisse de branchages ou de tailles de haies, le broyeur vous permettra de transformer vos déchets végétaux en broyat de bois sur place.

Le broyeur peut être emprunté pour une journée ou un week-end. Pour effectuer votre **réservation**, voici les étapes à suivre :

- ▶ **Rendez-vous sur le site internet des déchetteries du Pays Voironnais ;**
- ▶ **Connectez-vous à votre espace personnel ;**
- ▶ **Cliquez sur les rubriques « Mes démarches en ligne » puis « Emprunter un broyeur de végétaux » et suivez les instructions.**

Une fois la réservation validée, vous devrez fournir les pièces demandées à l'accueil

de la mairie, au plus tard la veille du jour de retrait. Avant son utilisation, un agent technique vous expliquera le fonctionnement du broyeur et les consignes de sécurité.

Prochaines dates de disponibilité : du vendredi 7 mars au dimanche 9 mars, du mardi 11 mars au dimanche 16 mars.

➡ **Ilona Detroyat, Massiotine, 2^e dauphine de Miss Élégance Rhône-Alpes 2024**



Le samedi 30 novembre, la salle Jean-Giono a accueilli l'élection de Miss Élégance Rhône-Alpes 2024. Lors de cet événement, qui a rassemblé près de 400 spectateurs, Ilona Detroyat, originaire de Massieu, a été élue 2^e dauphine. Onze candidates venues de différents départements de la région ont participé à cette soirée. Elles ont défilé en tenue de ville, en maillot de bain et en tenue de soirée, présentées par le couturier Bellemin. Le jury, composé d'anciennes miss, d'un élu et d'un professionnel du spectacle, a noté les différents passages. Cette édition était également animée par des spectacles variés, notamment un show son et lumière de Philippe Vetter et une prestation de flamenco assurée par Thelma Obisson Alonso et ses élèves. Le titre de Miss Élégance Rhône-Alpes

2024 a été décerné à Ylliana Malinowski, de Bourg-lès-Valence, suivie par Marie Feuillet, de Malissard, en tant que première dauphine. Ilona Detroyat a pris la troisième place sur le podium en tant que 2e dauphine, et Alexia Quiquempois, de Belleydoux, a été élue 3e dauphine.

Une belle représentation pour Massieu

La mairie de Massieu la félicite pour son parcours et lui souhaite une bonne continuation dans ses projets.

Commémoration du 11 Novembre 2024 : honorer les Poilus de Massieu

En 2024, nous commémorons les 110 ans de la disparition de cinq Poilus de Massieu, tombés dès les premiers mois de la Grande Guerre en 1914.

Ces hommes, inscrits sur notre monument aux morts depuis plus d'un siècle, incarnent le courage et le sacrifice de notre village face à l'Histoire.

Grâce aux archives d'un manuscrit rédigé par Joseph Trillat, instituteur et secrétaire de mairie en 1914, leur mémoire retrouve un nouvel éclairage. Parmi eux, François Pivot-Pajot et Frédéric Reynaud-Dulaurier, amis d'enfance, sont morts ensemble lors de la bataille de Gerbéviller. Marius Terpend, Louis Reynaud-Dulaurier et Henri Berthet Bizot ont eux aussi sacrifié leur vie dans des combats acharnés sur les champs de bataille de la Somme et du Pas-de-Calais.

Ces hommes, au-delà des héros qu'ils sont devenus, étaient avant tout des fils, des frères, des époux et des habitants de notre village. En retraçant leur courte vie lors de la cérémonie

du 11 Novembre, nous avons renoué avec leur humanité et leur avons rendu l'hommage qu'ils méritent.

La municipalité souhaite poursuivre en 2025 et retracer la vie de tous ceux qui sont tombés en 1915. **Nous invitons tous les habitants intéressés par ce travail de mémoire collective à prendre contact avec la mairie.**



La vie de nos associations

Massieu Ski Club : une nouvelle saison commence



La saison de ski a démarré pour le Massieu Ski Club. Le 4 janvier, les 123 enfants du club ont fait leurs premières descentes de l'année. Accompagnés par une équipe de 33 encadrants, trois bus sont mobilisés chaque semaine pour les emmener sur les pistes.

Cette année, nous retrouvons la station «Des Aillons Margéraz», qui nous accueille pour la deuxième fois. Ce partenariat offre aux jeunes skieurs un cadre adapté pour apprendre et profiter de la montagne en toute sécurité.

Suivez les activités et événements du Massieu Ski Club sur nos réseaux sociaux ou sur notre site internet :

www.skiclubmassieu.fr. Benoît LE LANN, président du Ski club - skiclubmassieu@gmail.com

Les rendez-vous du Sou des Écoles : partageons, soutenons, ensemble !

Le Sou des Écoles de Massieu vous invite à ressortir vos agendas et à noter quelques dates à ne pas manquer pour passer de bons moments tous ensemble tout en soutenant nos chers écoliers !

► **Vendredi 31 janvier à partir de 16h30** : vente de crêpes dans la cour de l'école. On vous promet des crêpes moelleuses et dorées à souhait, avec ou sans Nutella (mais toujours avec beaucoup d'amour). Venez combler votre gourmandise et celle de vos enfants avant le week-end !



► **Dimanche 13 avril** : préparez vos paniers, c'est la grande **chasse aux œufs** avec la participation

d'Anim'Alex ! Lapins en chocolat et surprises sucrées n'attendent que d'être trouvés.

► **Vendredi 16 mai** : c'est le printemps ! Faites pousser votre jardin avec notre **vente de plants sur commande**. À vos bêches et arrosoirs pour embellir vos potagers !

Cette année, nous organisons une **randonnée pédestre**, ouverte à toutes et tous, le **dimanche 18 mai**. Trois parcours seront proposés pour les mollets de tous calibres :

- **6 km** pour les petits et grands, promeneurs du dimanche (et du reste de la semaine)
- **12 km** pour les aventuriers en quête d'air frais
- **18 km** pour les vrais baroudeurs

Et si vous avez l'âme d'un(e) organisateur(trice), nous serions ravis d'accueillir votre aide précieuse pour faire de cette rando un succès inoubliable ! Contactez-nous pour en savoir plus et nous prêter main forte.

Un immense **merci** à tous ceux qui ont participé à notre vente de sapins de Noël ! Grâce à vous, les lutins du Sou des Écoles ont rempli leur hotte de sourires et de fonds pour les projets des enfants.

Au plaisir de vous voir nombreux à ces prochains rendez-vous chaleureux et conviviaux !

Céline BLUSSET, présidente du Sou - soudesecolesmassieu@gmail.com

► **Le Rugby club des guenilles organise leur matinée tripes**

Le Rugby Club des Guenilles vous invite à leur traditionnelle matinée tripes qui se déroulera le dimanche 16 février à partir de 9h à la salle de la Murgière. Cette matinée est l'occasion de soutenir le club.

Les réservations sont ouvertes dès maintenant ! Pour commander, contactez le Rugby Club des Guenilles au **06 41 36 87 52**.

► **Le Baratin a besoin de vous !**

Le Baratin - Comité des Fêtes de Massieu fait appel à l'engagement de ses habitants pour l'aider dans ses activités. En effet, le comité a besoin de bénévoles pour organiser et faire vivre les événements qui rythment la vie locale.

Que ce soit pour prêter main-forte lors des événements, aider à la mise en place des activités, ou simplement apporter des idées nouvelles pour animer le village, chaque contribution compte et est la bienvenue. Le Baratin est une équipe dynamique, mais pour maintenir son programme d'animations et offrir des moments de partage à tous, il a besoin du soutien de chacun.

lebaratin38620@gmail.com

► **Rencontre parents/enfants au Rugby Massieu XV**

Le Rugby Massieu XV a organisé une rencontre conviviale réunissant parents et enfants. Cet événement, placé sous le signe de la solidarité et de la convivialité, s'est clôturé par un goûter festif à la salle de la Murgière.

Un moment particulièrement apprécié par les jeunes rugbymen, qui ont eu l'honneur d'accueillir le Père Noël. Ce dernier, fidèle à sa tradition, a offert à chaque enfant un



coupe-vent, cofinancé par le club de rugby Massieu XV Val d'Ainan ainsi que par leur club des Guenilles. Un geste de générosité qui a apporté un grand sourire aux petits et un beau souvenir pour tous.

► **Le Club de l'Amitié invite petits et grands à jouer ensemble**

La commune vous propose deux après-midi de jeux intergénérationnels les mercredis 29 janvier et 19 février, de 14 h à 17 h, à la salle polyvalente.

Amateurs de jeux de société ? Apportez votre jeu préféré pour le faire découvrir ou venez découvrir les classiques favoris de nos aînés. Et pour les passionnés de cartes, une table vous attend aussi !

Ces moments sont ouverts à tous : enfants, parents,



grands-parents, venez partager un moment convivial et ludique ensemble.

Un goûter sera offert vers 16 h 30 pour conclure cette journée dans une ambiance chaleureuse.

Pour participer et faciliter l'organisation, merci de vous inscrire par mail au secrétariat de mairie :

secretariat@massieu38.fr.

Près de chez vous

↘ Espace France Services de la Valdaine : une nouvelle année pleine de projets

Alors que l'année 2025 commence, l'Espace France Services (EFS) de la Valdaine revient sur ses activités en 2024 et annonce les nouveautés à venir.

Un bilan riche pour 2024

L'année écoulée a vu Farida et Adeline, conseillères à l'EFS, traiter plus de 3 200 demandes par téléphone, mail ou en présentiel. Les questions portaient principalement sur la retraite (CARSAT), les demandes en dehors du bouquet France Services (logement social, aides départementales, retraites complémentaires), ainsi que les dossiers CAF.

Des animations annexes, telles que des permanences et conférences organisées avec des partenaires, des cafés-rencontres et des ateliers numériques (sur tablettes, smartphones et ordinateurs portables), ont également rencontré un franc succès. L'EFS a également participé au Forum des Séniors à Montferriat, renforçant sa proximité avec les habitants.

Nouveautés pour 2025

► **Nouveau contact** : À partir de cette année, l'EFS dispose d'une nouvelle adresse mail :

efs.valdaine@paysvoironnais.com.

► **Un nouveau partenaire** : L'intégration d'un nouveau partenaire est prévue en 2025, avec des détails qui seront communiqués prochainement.

► **Ateliers numériques** : Ces ateliers pratiques reviendront pour accompagner les usagers dans l'utilisation des outils numériques. D'autres interventions avec les partenaires actuels et futurs sont également en préparation.

Pour rester informé(e) des actualités de l'EFS, vous pouvez demander votre inscription à la lettre d'information en écrivant à **efs.valdaine@paysvoironnais.com.**

Farida et Adeline sont à votre disposition pour un accompagnement personnalisé, avec écoute et bienveillance. N'hésitez pas à les contacter au **04 56 26 16 26.**

Ensemble pour une année constructive !

↘ Vous recherchez un logement locatif sur le Pays Voironnais ?

Le logement social peut être une solution adaptée à vos besoins. Pour vous accompagner dans vos démarches, plusieurs services sont mis à votre disposition.

Où déposer votre demande ?

Vous pouvez effectuer votre demande de logement social en ligne ou via l'application mobile :

► En ligne : **www.demande-logement-social.gouv.fr**

► **Application mobile** : « Ma demande de logement social »

Vous pouvez également vous adresser directement à la commune de votre choix, à un bailleur social, ou à l'Espace France Services pour bénéficier d'un accompagnement personnalisé.

Un dossier unique pour simplifier vos démarches

Déposer une seule demande suffit : elle est valable pour tout le département. Pensez à mettre à jour votre dossier si votre situation évolue ou à le renouveler chaque année.

Critères pour l'attribution des logements

Les logements sociaux sont attribués selon des critères précis, notamment :

- Vos revenus et la composition de votre foyer.
- L'ancienneté de votre demande.
- Une priorité est donnée aux personnes :
 - En situation de handicap ou ayant à charge une personne handicapée.
 - Mal logées, défavorisées ou occupant un logement insalubre.
 - Hébergées ou logées temporairement.
 - Reprenant une activité après une période de chômage de longue durée.
 - Victimes de violences.

Besoin d'aide ?

Le Pays Voironnais, en partenariat avec les CCAS, les communes, les bailleurs et l'Espace France Services, organise un service d'accueil pour les demandeurs de logements sociaux.

Si vous êtes salarié(e) d'une entreprise de plus de 10 salariés, renseignez-vous sur le site **al-in.fr** pour découvrir les aides disponibles.

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à contacter votre commune, un bailleur social ou l'Espace France Services.

↘ L'entretien des cours d'eau

En France, il faut distinguer les cours d'eau domaniaux qui appartiennent au domaine public fluvial des **cours d'eau non domaniaux** qui relèvent de la **propriété privée** sur

laquelle ils passent. Le droit de propriété ne s'applique que sur le lit de la rivière et les berges, non sur l'eau.

Les propriétaires riverains, qu'ils soient publics ou privés, sont responsables de la préservation du lit du cours d'eau et des berges. D'après l'article L. 215-2 du Code de l'environnement, cette responsabilité implique des droits d'usage mais également des devoirs. En effet, **le propriétaire riverain est tenu à un entretien régulier de berges** afin de permettre le bon écoulement naturel des eaux et de contribuer à un bon état sanitaire de ces derniers.

Être propriétaire riverain d'un cours d'eau ne signifie pas de pouvoir faire tout et n'importe quoi dans les cours d'eau. **L'entretien des berges est donc un devoir**, qui en cas de carence créant un danger sur des propriétés ou infrastructures en aval peut mettre votre responsabilité pénale devant les faits. Le SIAGA, malgré sa compétence GEMAPI,

ne se délègue pas aux obligations des propriétaires riverains.

Les berges et les cours d'eau sont des systèmes vivants assez sensibles aux travaux d'entretien et de restauration. Des périodes clés liées aux reproductions des espèces ou au cycle de vie de la végétation limitent les périodes d'intervention. Pour cela, les techniciens de rivières du SIAGA vous accompagnent avec quelques règles simples par téléphone, email ou sur place. N'hésitez pas à les contacter au **04 76 37 26 26**.



Zoom sur...

La mairie, un tiers de confiance

Transmettre vos coordonnées nominatives et personnelles à la mairie ?

Au-delà du recensement effectué par l'État et la Base Adresse Locale (BAL) permettant une gestion normalisée des adresses de notre commune, la mairie propose de renforcer sa capacité à communiquer efficacement avec chacun d'entre vous.

En nous transmettant vos coordonnées personnelles, comme votre numéro de téléphone portable et votre adresse e-mail, vous bénéficiez :

- ▶ **d'une meilleure réactivité** : accompagnement dans vos démarches administratives.
- ▶ **d'un accompagnement des personnes vulnérables** : une aide spécifique adaptée à votre situation
- ▶ **d'un lien renforcé avec vos élus**

Nous nous engageons à respecter strictement le **Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD)**. Vos informations resteront confidentielles, seront utilisées uniquement par les services municipaux dans le cadre des communications citées, et ne seront jamais transmises à des tiers sans votre consentement explicite.

Comment transmettre vos coordonnées ?

- ▶ Par e-mail à : contact@mairie38.fr
- ▶ En complétant un formulaire disponible à l'accueil de la mairie.

- ▶ Par téléphone, en contactant le secrétariat en matinée : **04 76 07 52 79**.

Cette démarche volontaire est un outil précieux pour nous aider à mieux répondre à vos besoins, tout en renforçant la proximité entre la mairie et ses habitants.



Agenda

JANVIER

- **Samedi 25 janvier à 19 h** : soirée dansante. *Lieu* : salle de La Murgière.
- **Dimanche 26 janvier à 14 h 30** : ciné des enfants par la commission proximité. *Lieu* : salle de La Murgière.
- **Mercredi 29 janvier de 14 h à 17 h** : Après-midi jeux. *Lieu* : salle de La Murgière.
- **Vendredi 31 janvier 18 h 30** : réunion publique OAP Chaboudière. *Lieu* : Orangerie.

FÉVRIER

- **Dimanche 9 février à partir de 9 h** : tartiflette par le Rugby Massieu XV. *Lieu* : Orangerie.
- **Dimanche 16 février à partir de 9 h** : matinée tripes par le RC les Guenilles. *Lieu* : salle de La Murgière.
- **Mercredi 19 février de 14 h à 17 h** : Après-midi jeux. *Lieu* : salle de La Murgière.
- **Vendredi 21 février à 18 h 30** : réunion publique chemins ruraux. *Lieu* : salle de La Murgière.

MARS

- **Dimanche 02 mars à 12 h** : repas des aînés. *Lieu* : salle de La Murgière.
- **Samedi 15 mars** : remise des médailles par le Ski club. *Lieu* : salle de La Murgière.

AVRIL

- **Samedi 5 avril** : Concert rock par le Baratin. *Lieu* : salle de La Murgière.
- **Dimanche 6 avril** : paella par le Rugby Massieu XV. *Lieu* : Orangerie.
- **Dimanche 13 avril** : chasse aux œufs par le Sou des écoles. *Lieu* : salle de La Murgière.

MAI

- **Vendredi 9 mai** : vente de plants par le Sou des écoles. *Lieu* : salle de La Murgière.
- **Dimanche 17 et dimanche 18 mai** : exposition aquarelle par le Club Amitié. *Lieu* : salle de La Murgière.
- **Dimanche 18 mai** : randonnée par le Sou des écoles. *Lieu* : Orangerie.

JUIN

- **Samedi 7 juin** : fête des voisins par le Baratin. *Lieu* : salle de La Murgière.
- **Samedi 14 juin** : challenge Thierry Merlin par le RC les Guenilles. *Lieu* : salle de La Murgière.
- **Samedi 21 juin** : Fête de la musique par le Baratin. *Lieu* : Orangerie.
- **Vendredi 27 et samedi 28 juin** : festival Fête comme chez vous. *Lieu* : salle de La Murgière.
- **Samedi 28 juin** : kermesse par le Sou des écoles. *Lieu* : salle de La Murgière.

JUILLET

- **Samedi 5 juillet** : pétanque par le Baratin. *Lieu* : salle de La Murgière.

SEPTEMBRE

- **Vendredi 12 septembre** : réservation de vélos électriques. *Lieu* : Mairie de Massieu.



Etat civil

Naissances

- **Gabin TIRARD**, né le 22/10/2024
- **Ezio BALASSE BEROUD**, né le 13/12/2024

Décès

- **Paulette VIDAL** décédée le 15/10/2024 à l'âge de 90 ans
- **Paul REYNAUD-DULAURIER** décédé le 11/12/2024 à l'âge de 64 ans
- **Paul OGIER-COLLIN** décédé le 17/12/2024 à l'âge de 88 ans

Mariages

- **Lara DELEAGE et Romain VIDAL** le 21/12/2024



Lara et Romain

Rappel

Chenilles processionnaires : agissons ensemble dès maintenant !

La période idéale pour lutter contre les chenilles processionnaires est arrivée. Il ne reste plus que 3 à 4 semaines pour agir avant que les chenilles quittent leurs cocons, représentant un danger pour nos animaux domestiques. Chaque année, de nombreux chiens et chats sont victimes de ces insectes, parfois avec des conséquences dramatiques.



Pourquoi agir maintenant ?

Les chenilles processionnaires, en plus de causer des nuisances pour la santé humaine et animale, fragilisent nos arbres. Leur lutte demande une mobilisation collective : les actions municipales doivent être renforcées par celles des habitants pour limiter leur prolifération.

Comment se protéger et protéger nos animaux ?

Nous vous invitons à consulter notre article complet «**Chenilles processionnaires : 1 mois pour agir**». Vous y

trouverez des conseils pratiques et des mesures efficaces à mettre en œuvre sans tarder.

► Rendez-vous sur le site : www.urgences-veterinaires.fr/le-blog-3115-chenilles-processionnaire-1-mois-pour-eliminer-les-cocons

Mobilisons-nous pour un printemps serein

Pour éviter des drames au printemps, partagez largement cet article autour de vous, sur vos réseaux sociaux, et incitez vos proches à se renseigner et à agir dès maintenant.

En cas d'urgence vétérinaire



Les habitants de Massieu peuvent joindre gratuitement un vétérinaire de garde 24h/24 en appelant le 3115.

► Téléphone : **3115** (appel gratuit)

► Site internet : www.urgences-veterinaires.fr

Ensemble, nous pouvons protéger nos animaux et préserver notre environnement.

Lutte contre le frelon asiatique en Valdaine



Arrivé en France en 2005, le frelon asiatique, reconnaissable par ses pattes jaunes, a envahi tous les départements de la métropole. 2024 a été une année de très forte pression, particulièrement en Isère avec une augmentation de 50% de nids signalés (3731 signalés). En 2024, plusieurs nids ont été signalés sur la commune de Massieu et détruits par une entreprise spécialisée. Les communes voisines de la Valdaine sont elles aussi touchées par une forte pression du frelon asiatique et la lutte contre cette espèce invasive doit continuer cette année et les années suivantes.

Pourquoi lutter ?

Le frelon asiatique est un grand prédateur. La consommation annuelle d'un nid est de 11 kilos d'insectes (abeilles, papillons, libellules etc...), ce qui engendre un énorme impact sur les ruches des apiculteurs, sur les autres insectes butineurs et les oiseaux insectivores de nos campagnes.

Comment lutter ?

Nous souhaitons à nouveau cette année organiser une campagne de lutte sur la commune, et également en concertation avec les communes voisines pour faire diminuer la pression du frelon asiatique en Valdaine.

La lutte sélective contre cette espèce peut être divisée en 3 phases :

1. le **piégeage sélectif** des reines fondatrices au printemps au moyen de pièges sélectifs, **en partenariat avec les apiculteurs de la commune.**
2. la recherche des nids primaires au printemps, puis des nids secondaires en été/automne. Cette recherche nécessite la contribution des Massieu-tins, afin qu'ils soient attentifs à l'observation du frelon ou de nids autour de chez eux, et qu'ils le signalent en mairie ainsi que sur la plateforme dédiée : www.frelonsasiatiques.fr.
3. la destruction des nids suite au signalement.

Pour plus d'informations générales ou si vous suspectez un nid, n'hésitez pas à contacter M. PIVOT-PAJOT, conseiller en charge de la lutte contre le frelon asiatique au **06 79 75 58 02** ou par mail à

christophepajot@gmail.com

Si vous constatez la présence d'un nid sur votre propriété, il faut le signaler sur **www.frelonsasiatiques.fr** puis envoyer un mail à **contact@massieu38.fr**

informations pratiques

Secrétariat de mairie

Accueil téléphonique
04 76 07 52 79

Ouverture au public

Accueil téléphonique et physique du lundi au vendredi de 9h à 12h30.

Accueil les après-midis uniquement sur rendez-vous.

Courriel

contact@massieu38.fr

École

04 76 07 18 29

Garderie périscolaire

06 25 52 74 17

Halte-garderie

itinérante de la Valdaine
06 85 74 01 69

Relais Petite Enfance

06 98 02 51 81

NUMÉROS UTILES

SAMU 15

Sapeurs-pompiers 18

Gendarmerie 17

Préfecture de l'Isère à Grenoble

04 76 60 34 00

Sous-Préfecture de La Tour du Pin

04 74 83 29 99

Communauté

d'Agglomération du Pays Voironnais

04 76 93 17 71

Centre des finances publiques de Voiron

04 76 67 04 40

Centre des impôts Voiron Trésorerie

04 76 05 88 35

TAXI

06 84 11 63 06

Abonnement au bulletin municipal numérique

Votre petit Massiotin est imprimé en couleur et distribué par les élus à fréquence régulière. Aujourd'hui, une version numérique est diffusée par email : abonnez-vous dès aujourd'hui sur la page d'accueil du site internet de la mairie : **www.massieu38.fr**

Directeur de publication : Norbert Bouilhol. Responsable éditoriale : Marine Sevoz-Laverdure. Ont participé à la rédaction : Christian De Bacco et Delphine Cuenot.